

QUE FAIRE ?

Par Mow Postée le 24/10/2024 16:04

Ma grande soeur consomme du crack depuis plusieurs années. Elle vie toujours chez nos parents, des qu'elle a un peu d'argent elle liquide tous dedans. Elle arrive a en trouver tres facilement avec internet. Il y a quelques année (3-4 ans) nos parents nous on fait un dont de notre vivant (environ 130 000€). Sauf qu'il n'ont pas vraiment respecter la loie, car il n'ont pas donner la somme d'argent a ma grande soeur car ils ne souhaitaient pas qu'elle l'utilise pour de la drogue. Du coup aujourd'hui ma mère donne 50 a 60 € à ma grande soeur lorsqu'elle est en manque et elle note sa dans un cahier et lui dit qu'elle y déduira de sont héritage. Ma grande soeur aurait consommé plus de 80 000 € à se jours sans compté les nombreuse carte bancaire voler ; les chequier voler ; les bijoux de valeur et j'en passe. Mon père a 73 ans , ma mère 68 ans. A la maison ils ont en charge ma grande soeur avec son ami qui consomme la même drogue ainsi que ma nièce de 12 ans et mon neveu de 8 ans (fils de mon frère qui ne s'occupe pas de son fils). Moi maintenant j'habite a 800 km de chez mes parents ; j'ai fait ma vie mais je retourne parfois dans la maison de mes parents lors des grandes occasions et a chaque fois que j'y vais j'ai l'impression que la situation c'est encore dégrader. Mes parents sont phisiquement plus marqué. Ma grande soeur nous dis qu'elle fera une cure mais rien, alors on attend et mes parents subissent la pression psychique de ma soeur. J'ai pour habitude d'appeler ma maman assez souvent (1* par jours) et c'est toujours la même rengaine, elle se dis fatigué ne plus en pouvoir, ni quoi faire, elle ne supporte plus ni ma soeur ni les enfants. Elle a même parfois des phrases méchante envers ma grande soeur, "c'est plus ma fille" ; ce n'est qu'une menteuse elle ne fera jamais rien ; il peut lui arrivé qqch je m'en moque ; . Ainsi, les jours , se ressembles, ma grande soeur demande de la thune ma mere , sa s'engueule car elle lui répond non mais a force d'insisté, ma grande soeur fait ceder mes parents ou arrive a obtenir se qu'elle veut pour acheter sa drogue jusqu'au besoin de la prochaine dose. Mon pere lui s'occupe des enfants comme il peut, ils ont certes une très belle maison ou il y a tous pour que des enfants s'épanouisse mais mon neveu reste un petit garçon fragile aussi bien physiquement que dans ses apprentissage. Pour ma niece, elle est en 5eme mais elle fais une phobie scolaire, sa doit faire 1ans et demi qu'elle ne va plus a l'école. Pour éviter que la situation devienne plus critique, ma maman se montre présente face aux différentes personnes du collège : directrice ; assistante sociale et essaye de rescolarisé ma nièce comme elle le peut. Mes parents sont de plus en plus fatigué, moi j'ai essayer de convainre ma soeur d'aller faire une cure puis de venir vivre pres de chez moi pour faire une post cure. On a reussi a avoir des dates mais encore la, elle a tous saboter en s'enfuyant de sa cure le second jours car selon elle le médecin était incompettant. Le corps médical nous a dis que sa ne pouvait pas marché pck la elle voulait faire une cure pour sa famille mais pas pour elle meme. Aujourd'hui, je m'inquiete pour la santé de mes parents, je ne sais pas quoi faire, je ne sais pas quoi leur dire, alors je les écoute. Je vois bien que la situation ai de plus en plus critique ,cela m'angoisse j'ai vraiment peur qu'un truc beaucoup trop sérieux arrive : un décès de l'un de mes proches ; un accident provoquer par ma soeur qui conduit sous crak ou meme un suicide de ma grande soeur. EN effet lorsque j'arrive a lui parler : elle me dis qu'elle préfèrait se jeter sous un train que de vivre. Pour elle, etre une mere qui se défonce c'est pire qu'etre une mere vivante. j'essai de lui dire de penser a sa fille et son fils, je lui rappelle les bon souvenir ou elle était mere au foyer lorsqu'elle s'occupait normalement de sa famille. Mais meme sa aujourd'hui je ne sais meme pas si sa la touche. L'un de mes plus grand reve serait de pouvoir interner de force ma grande soeur car je trouve que ses pensée suicidaire pourrait vraiment l'amener a l'acte. De plus la charge psychologique qu'elle fait subir a mes parents joue surement sur leur santé. Alors maintenant que faire ? Qui appeler ? Ou aller ? Quoi faire pour que mes parent arrivent a remonter la tete hors de l'eau ? Comment interner une personne de sa famille contre son consentement (est ce que la situation le justifierait) ? Merci de me lire, de m'aider, voir meme me donner des pistes pour aider mes proches.

Mise en ligne le 25/10/2024

Bonjour,

Nous comprenons tout à fait votre inquiétude et votre volonté de protéger vos parents, votre soeur, et les enfants. Il n'est jamais facile de faire partie de l'entourage d'une personne qui consomme et nous imaginons qu'il est d'autant moins facile pour vous de supporter cela avec la distance.

Nous allons tenter de vous aider avec cette réponse mais pour une écoute plus personnalisée, sachez que vous pouvez aussi nous joindre par téléphone ou par tchat pour échanger directement.

Les écoutants répondent au 0 800 23 13 13, tous les jours de 08h à 02h. Les appels sont anonymes et non surtaxés. Le tchat est accessible depuis notre site internet du lundi au vendredi de 14h à 00h et le week-end de 14h à 20h.

Nous pouvons ici vous répondre en ce qui concerne l'hospitalisation sans consentement. Cela est possible uniquement en service de soins psychiatriques, et non en service d'addictologie. Les motifs d'une hospitalisation sans consentement peuvent être variés, et dans certains cas les idées suicidaires en font partie. Lorsqu'une personne a un discours suicidaire important ou est sur le point de passer à l'acte, il faut faire intervenir les urgences pour déclencher une éventuelle hospitalisation sans consentement.

Par rapport à vos parents, qui sont très présents pour les enfants et très sollicités par votre soeur, ils peuvent demander de l'aide et du soutien pour eux-même en Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Ces lieux de consultation sont gratuits et permettent aux proches d'avoir un soutien professionnel d'une personne spécialisée en addictologie. Cela pourrait les aider à ne pas être seul dans le quotidien par rapport à l'addiction de votre soeur.

Vous pouvez trouver l'adresse d'un CSAPA à proximité de chez vos parents en utilisant l'outil "adresses utiles" indiqué en fin de réponse. Vous pouvez vous aussi faire cette démarche si vous en ressentez le besoin, si vous le souhaitez.

Aussi, nous tenons à souligner le fait que ce que vous faites est déjà une grande aide en soi, en gardant le contact, le lien et en étant un soutien. Il ne faut pas le perdre de vue lorsque l'on aimerait pouvoir faire encore plus.

Nous espérons avoir pu vous aider et vous souhaitons une bonne fin de journée,

Bien à vous,

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service